

Marais breton : 7000km de fossés tertiaires à entretenir Agriculteurs, collectivités et LPO de concert pour un travail de titan

Le Marais breton, ce sont quelque 7.000km de fossés tertiaires à entretenir. Dans le cadre de Mesures agro-environnementales (MAE), la Chambre d'agriculture, la LPO et l'Association pour le bassin versant de la baie de Bourgneuf (ADBVB) viennent de boucler une première phase, soit 450km de fossés nettoyés.

Le chiffre est hallucinant : 7.000 km, c'est la distance que représentent les fossés tertiaires du Marais breton. Imaginez : si vous partiez de Beauvoir sur Mer, cette distance vous permettrait d'aller à vol d'oiseau, jusqu'à Ouroumtsi (dans la province de Sinkiang en Chine), Omaha aux Etats-Unis, ou Lubango en Angola.

Mutualisation

Oui mais voilà : ces fossés, il faut les entretenir. Qui ? Puisqu'il s'agit de "fossés ter-

tiaires", il est de la responsabilité des exploitants ou des propriétaires de se charger de cette tâche. Une mission qui a un coût, qui demande énormément de temps et de main d'oeuvre. Pas facile lorsque le nombre d'agriculteurs est plutôt à la baisse sur le secteur (et que les surfaces à exploiter augmentent) : moins d'hommes, plus de travail donc moins de temps, donc des fossés parfois à l'abandon...

Ne dit-on pas que "l'union fait la force" ? Aussi, en 2011, les acteurs locaux que sont la Chambre d'agriculture, la LPO et l'Association pour le Développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf (ADBVB, opéra-



Julie Aycaquer, chargée de missions Natura 2000 (ADBVB), Marie-France Lécule, présidente du comité de pilotage Natura 2000, Christian Francheteau (Chambre d'agriculture) et Frédéric Signoret (LPO).

teur Natura 2000) se sont regroupés pour constituer une MAE (Mesure agro-environnementale) spécifique pour le curage des fossés tertiaires du Marais breton, et

ainsi répondre à une forte demande du monde agricole. Le contrat est simple : le Conseil régional et l'Etat (ainsi que l'Europe, mais seulement en 2011) financent les travaux engagés par les acteurs locaux, en contrepartie de pratiques favorables à l'environnement.

Car c'est bien lui qui est au centre des attentions. On parlera bien évidemment de qualité de l'eau, mais également des espèces qui n'attendent qu'un bon nettoyage des fossés pour pouvoir se reproduire : anguilles, mulot, bar, lamproie ou plie pour le milieu salé, tritons ou libellules pour le non-salé... tout en canalisant les invasifs que sont le ragondin, le poisson-chat, la perche soleil ou la carpe.

Jusqu'en 2020

Autrement dit, les moyens et les connaissances sont

mutualisés entre les acteurs locaux, qui n'hésitent pas à faire appel à des entreprises locales pour le curage des fossés. Vous comprenez désormais un peu mieux ce qu'étaient ces pelletieuses qui nettoyaient les fossés cet automne (le dispositif fonctionne à 100% avec les entreprises locales).

Et pour un peu plus d'un million d'euros (1.314.000€), 450km de fossés ont déjà été curés. Aussi, après avoir rendu compte d'un bilan plus que positif, les acteurs locaux envisagent aujourd'hui de lancer une nouvelle MAE (pour cinq ans, donc jusqu'en 2020), afin de pouvoir continuer ce travail de titan, avec pour objectif de parvenir à nettoyer la totalité du réseau.

GF 22/11/15